



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 22 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 16 mars 2017
Date de publication : 30 mars 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Référence

N° 17.22.03.22

CommissionQualité de Vie et
Épanouissement de la
Personne**Objet**Demandes de subventions
pour l'organisation du Tour
de France**Secrétaire de séance**

Pascal JOBEZ

Rapporteur

Daniel GERMOND

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMDAOUI (à partir DCM 17.22.03.22)

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.22.03.19) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.22.03.21) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 17.22.03.24-25) ; Mme Annie MAIRE-AMIOT (DCM 17.22.03.27-28) ; M. Philippe JABOVISTE (DCM 17.22.03.30-31-32) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 17.22.03.32) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 17.22.03.33-34-35) ; M. Daniel GERMOND (DCM 17.22.03.34)

Le 8 juillet 2017, la Ville de Dole accueillera le départ d'une étape du Tour de France 25 ans après son dernier passage dans la Sous-préfecture du Jura. La Ville souhaite valoriser au maximum le passage du Tour sur son territoire et prévoit un programme d'animations et une communication importante autour de cet évènement.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 120 000 € et se répartit de la façon suivante :

Opérations :

- 75 000 € de droits à acquitter à la société ASO, organisatrice du Tour de France
- 40 000 € de frais liés à la logistique, à l'organisation et à la communication de l'évènement

Financeurs :

FINANCEURS	MONTANT
Région Bourgogne Franche-Comté	30 000 €
Conseil Départemental du Jura	25 000 €
Communauté d'Agglomération du Grand Dole	35 000 €
Ville de Dole	30 000 €
TOTAL	120 000 €

Vu l'avis favorable de la Commission « Qualité de Vie et Épanouissement de la Personne » du 16 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SOLLICITE** pour ce départ du Tour de France à Dole tous les financeurs potentiels et notamment ceux énoncés dans le tableau ci-dessus aux montants les plus élevés.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Direction de la Communication
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole

*Fait à Dole, le 23 mars 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*



Jean-Marie SERMIER